



Transmettre en agriculture



### TÉMOIGNAGE

Anne et Philippe, associés en GAEC et mariés, ont franchi le pas en fin d'année dernière

“ Nous avons besoin de faire le point sur notre projet, d'y voir plus clair. Nous avons besoin d'un œil extérieur. Nous avons bien discuté. **La conseillère nous a indiqué les principales démarches à effectuer. Elle nous a également alerté sur certains points, nous n'y avons pas pensé pour certains.** C'était vraiment le point de départ de notre réflexion, nous avons depuis contacté différents organismes pour avancer dans notre projet : MSA, centre de gestion, Chambre pour l'évaluation de nos parts sociales. Nous avons également profité des fêtes de famille de fin d'année pour informer nos proches et discuter de la suite... Ce n'était pas facile mais c'était important ! ”

GUIDER

## Points Info Transmission en Grand Est

PRENEZ RENDEZ-VOUS !

#### HAUT-RHIN

Chambre d'Agriculture d'Alsace  
11 rue Jean Mermoz  
BP 80038  
68127 Ste-Croix-en-Plaine

#### BAS-RHIN

Chambre d'Agriculture d'Alsace  
2 rue de Rome  
67300 Schiltigheim  
03 88 99 38 39  
pit@alsace.chambagri.fr

#### ARDENNES

Chambre d'Agriculture des Ardennes  
1 rue Jacquemart Templeux  
08000 Charleville-Mézières  
03 24 56 89 40  
pit08@ardennes.chambagri.fr

#### AUBE

Chambre d'Agriculture de l'Aube  
2 bis rue Jeanne d'Arc  
10000 Troyes  
03 25 43 72 72  
pit10@aube.chambagri.fr

#### MARNE

PIT de la Marne  
ADASEA pour la Dynamique des Territoires  
2 rue Léon Patoux - CS 50001  
51664 Reims cedex  
03 26 04 74 09  
pit51@adasea.net

#### HAUTE-MARNE

Chambre d'Agriculture de Haute-Marne  
26, avenue du 109ème RI  
BP 82138  
542905 Chaumont Cédex 9  
03 25 35 03 45  
pit52@haute-marne.chambagri.fr

#### MEURTHE-ET-MOSELLE

Chambre d'Agriculture  
5 rue de la Vologne - Bat A  
54520 Laxou  
03 83 93 34 13  
pit54@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

#### MEUSE

Chambre d'Agriculture  
Les Roises  
Savonnières-dt-Bar  
55000 Bar-le-Duc  
03 29 76 81 20  
pit55@meuse.chambagri.fr

#### MOSELLE

Chambre d'Agriculture de la Moselle  
64 Av. André Malraux  
57045 Metz cedex  
03 87 66 12 93  
pit57@moselle.chambagri.fr

#### VOSGES

Chambre d'Agriculture des Vosges  
17 Rue André Vitu  
88026 Epinal  
03 29 29 23 23  
pit88@vosges.chambagri.fr



Transmettre en agriculture



Credit photos : Chambre d'Agriculture France - Chambre d'Agriculture de la Meuse

# LA BONNE DIRECTION POUR MA TRANSMISSION

Conception : Chambre d'Agriculture de la Meuse



Découvrez le Point Info Transmission



# LA BONNE DIRECTION POUR MA TRANSMISSION



## Accompagnement spécifique pour chaque porteur de projet

### • J'anticipe

La transmission de votre exploitation marque le début d'un nouveau projet de vie. Vous pouvez débuter la réflexion et en parler avec votre entourage en amont.

### • Je m'informe

Auprès du PIT de mon département où l'ensemble des exploitants sont accueillis, orientés et conseillés...

### Les démarches incontournables

- **J - 3 ans** : déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (DICA)
- **J - 12 mois** : date limite pour informer les propriétaires du départ en retraite
- **J - 4 à 6 mois** : déposer auprès de la MSA le dossier de demande de retraite
- **J - 1 mois** : prévoir les formalités comptables du dernier exercice
- **Le + tôt possible après la cessation** : informer le Centre de formalité des entreprises (CFE) de votre Chambre départementale d'agriculture.

### • Je prends rendez-vous avec le Point Info Transmission

#### 1 ACCUEIL

Il vous accueille quel que soit votre projet.

#### 2 INFORMATION

Il vous informe sur les démarches à effectuer et les dispositifs mobilisables.

#### 3 ORIENTATION

Il vous oriente vers des organismes adaptés à vos besoins.

#### 4 ACCOMPAGNEMENT

Il vous accompagne dans l'émergence de votre projet.

**Le Point Info Transmission vous guide étape par étape, de manière simple et personnalisée.**

Le conseiller PIT vous accompagne et vous oriente auprès de partenaires pour avancer dans votre projet.

Le conseiller PIT vous informe sur les aides mobilisables par rapport aux particularités de votre projet.

### • Je n'ai pas de repreneur pour mon exploitation

Le Répertoire Départ Installation (RDI) est un dispositif de mise en relation dans chaque département.

Il favorise la transmission des exploitations agricoles en mettant en relation les porteurs de projet à l'installation individuelle ou collective et les exploitants désireux de trouver un repreneur ou un associé.

[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)

INFORMER

ORIENTER

GUIDER